

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre Georges-Perron, local de la Fadoq, le 4 juillet 2017, à 19h00, à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers Michel St-Louis, Luc Gnocchini, Normand Déragon et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Yves Lévesque.

Absents : Chantal Fontaine et Claude Jetté.

Le directeur général, Guy Coulombe et l'adjointe administrative Marie-Claude Bélisle sont également présents à ladite séance.

- | | | |
|--|---|---|
| 17-07-204 Adoption minutes 6 juin 2017 | Proposé par le conseiller Normand Déragon Appuyé par la conseillère Mona Beaulac | Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017. |
| ADOPTÉ | | |
| 17-07-205 Adoption minutes 6 juin 2017 | Proposé par le conseiller Luc Gnocchini Appuyé par le conseiller Michel St-Louis | Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2017. |
| ADOPTÉ | | |
| 17-07-206 Avis de motion et dépôt du projet règlement 543-17 | Le projet de règlement 543-17 est déposé. Le conseiller Luc Gnocchini donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, présentera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, une modification au règlement 543-17 concernant le contrôle des animaux. | |
| ADOPTÉ | | |
| Considérant qu'un avis de motion a été adopté le 6 juin 2017; | | |
| 17-07-207 Adoption du règlement de délégation 487- 17 | Considérant que le projet de règlement a été déposé le 28 juin lors de la séance extraordinaire; Considérant que l'entrée en vigueur des modifications se fera le 1 ^{er} janvier 2018; | Proposé par le conseiller Michel St-Louis Appuyé par le conseiller Normand Déragon |
| Que ce conseil adopte le règlement 487-17 concernant le règlement de délégation. Que ce conseil abroge le règlement 487-16 le 31 décembre 2017 et adopte le règlement 487-17 et son entrée en vigueur en date du 1 ^{er} janvier 2018. | | |
| ADOPTÉ | | |

17-07-208
Nomination J.
St-Pierre /
Trésorière
d'élection

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que le conseil nomme madame Josée St-Pierre en tant que trésorière d'élection.

ADOPTÉ

17-07-209
Perdiem autorisé
/ Congrès FQM

Considérant que 5 élus sont inscrits au congrès de la FQM;
Considérant que les diners sont inclus dans le coût de l'inscription;
Considérant que plusieurs frais sont reliés à ce congrès;

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que l'allocation de dépense journalière soit de 60\$ et que les participants covoiturent.

ADOPTÉ

17-07-210
Autorisation /
Permis de
boisson /
Échange culturel

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le directeur général à signer le permis de boisson pour l'Association de l'Échange culturel pour l'événement qui aura lieu le 8 juillet prochain.

ADOPTÉ

17-07-211
Mandat
ingénierie – rue
Rix

Considérant que la ville de Bedford doit donner un mandat d'ingénierie pour des travaux à effectuer sur la rue Rix;
Considérant que deux firmes ont été sollicité à soumissionner;
Considérant que les deux soumissions sont conformes;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Michel St-Louis

Que le conseil accepte l'offre du plus bas soumissionnaire de la compagnie Aviso, au montant de 5 700\$ avant taxes.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Considérant que la ville de Bedford désire acquérir la rue Champagne et un terrain cédé pour fin de parc et sentier piétonnier;

17-07-212
Acquisition lot /
rue Champagne

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Michel St-Louis

Que ce conseil autorise l'acquisition, avec garantie légale, le lot 5 603 670 (Rue Champagne) de l'entreprise Lofts et Co inc., pour la somme de 10 000\$ plus taxes;

Que la ville de Bedford acquière, avec garantie légale et sans contrepartie, le lot 5 603 565 de l'entreprise Lofts et Co inc. pour des fins de parc et de sentier piéton.

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer les documents de transfert de propriété devant l'un des notaires de l'étude Les notaires Ménard & Paquette Inc..

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

17-07-213
Contrat prêt /
Club curling

Considérant que la résolution 17-06-182 répond favorablement à la demande du Club de Curling de Bedford;

Considérant que le club de curling sollicite la ville afin que celle-ci défraie le coût des travaux en échange d'une reconnaissance de dette;

Considérant que le club de curling souhaite y consolider le solde (9 375 \$) de la dette qu'ils ont contracté avec la ville.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer la reconnaissance de dette sollicité par le club de Curling.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

17-07-214
Autorisation
paiement /
Décompte
progressif aréna

Considérant que la ville de Bedford a octroyé le contrat de rénovation à Construction Richelieu pour la rénovation de l'aréna;

Considérant que Construction Richelieu a déposé le 3^e décompte progressif au montant de 429 445,54 \$, taxes incluses;

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

17-07-214 (suite) Que la Ville de Bedford procède au versement au montant de 429 445,54 \$ taxes incluses
 Autorisation pour les travaux déjà effectués.
 paiement /
 Décompte « Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont
 progressif aréna suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

17-07-215 Considérant que le poste d'adjointe réceptionniste n'a pas encore été comblé et que la
 Embauche période estivale est arrivée;
 étudiant /
 secrétariat

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
 Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le directeur général ou la trésorière adjointe à procéder à l'embauche d'un étudiant en tant qu'adjoint réceptionniste.

ADOPTÉ

17-07-216 Conformément au plan triennal déposé en début d'année;
 Achat serveur
 informatique

Considérant qu'Informatique Bromont a déposé une soumission;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
 Appuyé par le conseiller Michel St-Louis

Que ce conseil autorise l'achat du nouveau serveur au montant de 12 341,33\$, avant taxes.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

17-07-217 Suite à la réunion du Comité intermunicipal des incendies du 14 juin 2017;
 Rec. 17-258 /
 Comité
 intermunicipal
 incendie

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
 Appuyé par la conseillère Normand Déragon

Que ce conseil entérine la recommandation 17-258 du comité intermunicipal des incendies en autorisant Monsieur Gilman à refaire les tests de certification en alimentation en eau car cette dernière est échue et ce, au coût de 5000 \$.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

- 17-07-218
Appui /
Demande de
financement
FADOQ
- Considérant que le club de la FADOQ de Bedford a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouvel horizon pour l'aménagement d'un palais américain intérieur dans leur local;
- Considérant que pour compléter le montage financier du projet le club de la fadoq sollicite la ville;
- Considérant que le coût des travaux s'élève à 28 231\$ et le montant maximal possible de l'aide financière est de 25 000 \$
- Proposé par le conseiller Luc Gnocchini
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
- Que ce conseil appui la demande d'aide financière du club de la FADOQ et accepte de contribuer un montant de 3 231 \$ pour la réalisation des travaux.
- Que ce conseil autorise le prolongement du bail d'une année supplémentaire afin qu'il totalise 5 ans.
- « Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉ
- 17-07-219
Autorisation /
Tour cycliste
défi des collines
- Considérant que la Fondation Bel Essor Janine Sutto désire passer dans la municipalité dans le cadre d'une levée de fonds le 9 septembre prochain;
- Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Michel St-Louis
- Que la ville de Bedford autorise le Défi des Collines TD 2017 à passer dans les rues de la municipalité.
- ADOPTÉ
- 17-07-220
P.I.I.A
7 rue des Pins
- Considérant les documents et informations déposés pour remplacer les fenêtres de l'étage par des fenêtres battantes uniques blanches et remplacer la porte arrière par une porte jardin double blanche installée sans permis;
- Considérant que le type de fenêtre proposé ne s'inscrit pas dans un souci d'intégration architecturale et s'éloigne du style original du bâtiment;
- Proposé par le conseiller Michel St-Louis
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
- Que ce conseil refuse d'accorder la demande de PIIA au 7 rue des Pins telle que présentée et demande l'installation de fenêtres à guillotine blanches. En cas d'impossibilité, l'installation de fenêtres battantes peuvent être autorisées à la condition que celles-ci soient munies d'un barrotin horizontal imitant parfaitement les fenêtres à guillotine.
- ADOPTÉ
- 17-07-221
P.I.I.A 25 rue
- Considérant les documents, informations et échantillons déposés pour réaliser les travaux suivants :

Principale

- Construction une remise de 16' x 24' x 15' en CanExel posé à la verticale de couleur rouge campagne avec toit en tôle noire;
- Pose d'un revêtement extérieur de CanExel Ridgewood D-5 de couleur crème sur la véranda;
- Construction d'un deck de 16' x 24' à l'arrière;
- Aménagement d'un muret de pierres avec remplissage de terrain dans la cour latérale pour créer un palier;
- Aménagement d'escaliers en bois pour donner aux différentes parties du terrain;

17-07-221 (suite)
P.I.I.A 25 rue
Principale

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil recommande d'accorder la demande de PIIA au 25 rue Principale pour les travaux mentionnés précédemment conformément aux documents déposés. De s'assurer que l'aménagement du muret est sécuritaire.

ADOPTÉ

17-07-222
2^e projet
résolution /
PPCMOI

Considérant la demande d'autorisation d'un projet particulier visant à aménager un logement à des fins locatives au-dessus d'un garage existant au 2 rue Craighead;

Considérant que les plans et documents déposés concernant cette demande maintiennent le caractère accessoire du bâtiment et le cachet architectural des lieux;

Considérant la distance importante entre le garage existant et les résidences voisines;

Considérant qu'en dehors d'un léger accroissement de la circulation automobile, ce type d'usage ne génère pas de nuisance ou d'impact sur le voisinage tel que bruit, circulation lourde, délinquance ou autre;

Considérant qu'un tel projet a comme conséquence de renchérir l'offre en hébergement de la ville et véhicule une image de marque pour Bedford;

Considérant la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que le conseil municipal a approuvé le premier projet de résolution no. 17-05-158 lors de la séance tenue le 2 mai 2017;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation portant sur les objets du présent projet de résolution a été tenue le 6 juin 2017;

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil accorde la demande de PPCMOI au 2 rue Craighead visant à permettre l'aménagement d'un logement à des fins locatives au-dessus du garage existant;

De permettre de déroger au règlement de zonage par l'utilisation d'un bâtiment accessoire à des fins d'habitation;

De permettre de déroger à la grille des usages et des normes RA-2 par l'ajout d'un deuxième logement dans une zone unifamiliale;

Qu'en vertu du règlement no. 723-17 sur les PPCMOI, les conditions suivantes soient remplies eu égard au projet concerné, sous peine de nullité de la présente résolution :

- Que les fenêtres de la lucarne projetée soient de type guillotine;
- Que les plans déposés fassent partie intégrante de la présente résolution;
- Qu'aucun branchement additionnel (aqueduc et égout) ne soit construit;
- Qu'aucun numéro civique additionnel ne soit attribué.

17-07-222 (suite) De faire les ajustements nécessaires en matière de taxation et ainsi considérer
2^e projet l'aménagement du logement.
résolution /

PPCMOI

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beulac vote contre.

17-07-223
Paiement des
comptes
mensuels

Proposé par le conseiller Michel St-Louis
Appuyé par le conseiller Normand Dérageon

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 101 659,86\$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la ville de Bedford, le 4 juillet 2017.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par la conseillère Mona Beulac
Appuyé par le conseiller Michel St-Louis

Que la séance soit levée à 19h45 et ajournée à jeudi le 6 juillet à 11h30 à l'Hôtel-de-ville de Bedford.

ADOPTÉ

Maire

Directeur général